

Joanna Eyer - Déléguée interjurassienne à la jeunesse  
Rue de la Préfecture 2 - 2608 Courtelary

Faubourg des Capucins 20  
2800 Delémont  
t +41 32 420 52 73  
joanna.eyer@jura.ch

Rue de la préfecture 2  
2608 Courtelary  
t +41 31 635 96 33  
joanna.eyer@oxyjeunes.ch

Courtelary, le 16 mai 2012

## **Conférence de presse Poste de délégué-e interjurassienne à la jeunesse**

*Seule la version orale fait foi*

Madame, Monsieur,

L'engagement renouvelé des communes pour le poste de délégué à la jeunesse est particulièrement réjouissant et constitue une marque de confiance appréciée et qui témoigne aussi de la volonté de s'engager à long terme en faveur des jeunes.

Avec ce poste et aussi grâce au travail effectué par la Commission de la jeunesse du Jura bernois, la région dispose aujourd'hui d'outils particulièrement pertinents et efficaces pour soutenir les initiatives en faveur des jeunes dans le Jura bernois.

L'existence du poste de déléguée à la jeunesse permet aux communes du Jura bernois de faire appel régulièrement à mes services que ce soit pour des conseils en matière de politique de la jeunesse ou, en fonction de l'intérêt, pour la mise en place de projets concrets comme c'est le cas par exemple avec « les journées pour ta commune ». A noter que deux rencontres sont actuellement en préparation, une avec les communes de Courtelary, Cormoret et Villeret et une autre avec la commune de Reconvilier. Une précédente édition ayant réuni une cinquantaine de jeunes a été organisée au mois de mars à Tavannes.

Le poste de déléguée à la jeunesse apporte à mon avis une plus-value à la région parce qu'il offre la possibilité notamment de soutenir les acteurs régionaux (les jeunes eux-mêmes, les centres de jeunesse, les parents, etc.), mais aussi parce qu'il permet de faire le lien avec différents partenaires sur le plan cantonal (par exemple pour les projets de la Commission cantonale bernoise de la jeunesse auxquels certainement les jeunes du Jura bernois auraient moins accès sans l'existence de ce relai) ou avec des instances nationales (par exemple la Conférence des

délégués cantonaux à la promotion de l'enfance et de la jeunesse ou le Conseil suisse des activités de jeunesse) pour défendre les intérêts de la région.

Actuellement, parmi les projets particuliers qui m'occupent en plus des activités régulières, je travaille à l'organisation d'une journée de formation qui aura lieu au mois d'octobre sur le thème de l'adolescence avec Michel Fize, sociologue et auteur de l'ouvrage « l'adolescence pour les nuls ». La mise en valeur de l'exposition *Tagués* fait également partie de mes activités avec notamment un vernissage et une visite guidée organisée le 22 mai au CIP à Tramelan ainsi qu'une journée thématique organisée au mois de juillet avec l'école de commerce de Tramelan. Enfin, j'ai déposé au mois de décembre 2011 un projet auprès du secrétariat Interreg en commun avec le Centre d'information jeunesse de Besançon pour la création d'une sixième édition Jura et Jura bernois de la carte avantages jeunes qui existe déjà sur le territoire français. Cette carte donnera la possibilité aux jeunes de moins de 30 ans de bénéficier de réductions et d'avantages sur de nombreuses activités : par exemple pour des spectacles, entrées à la piscine, patinoire, etc... Ce projet vise à intéresser les jeunes à de nouvelles activités et à les encourager à profiter encore davantage des structures existantes. Bien que nous soyons toujours dans l'attente de la réponse officielle du secrétariat Interreg, des démarches ont déjà été entreprises par une chargée de projet pour approcher les partenaires de la région afin d'obtenir des avantages pour les jeunes. Il est prévu que la carte soit lancée début septembre dans le Jura bernois et le Jura.

Passée la phase de mise en place du poste, de définition des objectifs, de consolidation des liens et des structures, il est désormais possible de travailler à la réalisation d'une stratégie efficace en matière de politique de la jeunesse pour la région. Une certaine marge de manœuvre sur le plan financier a pu être obtenue grâce au soutien de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du Canton de Berne ainsi que de la Commission cantonale de la jeunesse qui nous permet aujourd'hui de soutenir les initiatives de différents partenaires : les jeunes eux-mêmes, les centres de jeunesse ou les communes. Le soutien apporté au poste par les partenaires communaux, mais aussi par les services étatiques donne ainsi la possibilité de mettre en place des offres pertinentes et appréciées par les jeunes.

Merci de votre attention.